

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 03456 Numéro SIREN : 882 781 297 Nom ou dénomination : A.N.T.- COUVERTURE
--

Ce dépôt a été enregistré le 02/11/2023 sous le numéro de dépôt 22862

22562

- 21.10.2023

A.N.T COUVERTURE

BILAN ACTIF

page 1

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 18/10/2023

ACTIF		Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		
		Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé	(0)						
Actif Immobilisé							
Frais d'établissement							
Recherche et développement							
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires							
Fonds commercial							
Autres immobilisations incorporelles							
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles							
Terrains							
Constructions							
Installations techniques, matériel & outillage industriels							
Autres immobilisations corporelles		1 510	899	611	0,38	298	0,44
Immobilisations en cours							
Avances & acomptes							
Participations évaluées selon mise en équivalence							
Autres Participations							
Créances rattachées à des participations							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres immobilisations financières		4 000		4 000	2,46	4 000	5,85
TOTAL (I)		5 510	899	4 611	2,83	4 298	6,29
Actif circulant							
Matières premières, approvisionnements							
En cours de production de biens							
En cours de production de services							
Produits intermédiaires et finis							
Marchandises							
Avances & acomptes versés sur commandes							
Clients et comptes rattachés		86 642		86 642	53,25	41 137	60,18
Autres créances							
. Fournisseurs débiteurs							
. Personnel							
. Organismes sociaux							
. Etat, impôts sur les bénéfices							
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires		15 207		15 207	9,35	9 565	13,99
. Autres							
Capital souscrit et appelé, non versé							
Valeurs mobilières de placement							
Instruments financiers à terme et jetons détenus							
Disponibilités		56 232		56 232	34,56	13 353	19,54
Charges constatées d'avance							
TOTAL (II)		158 082		158 082	97,17	64 055	93,71
Charges à répartir sur plusieurs exercices	(III)						
Primes de remboursement des obligations	(IV)						
Ecarts de conversion et différences d'évaluation actif	(V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)		163 591	899	162 693	100,00	68 353	100,00

FITOUSSIX

Certifies Conforme à l'original

A.N.T COUVERTURE

BILAN PASSIF

page 2

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 18/10/2023

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)
Capitaux propres		
Capital social ou individuel (dont versé :)	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	0,61	1,46
Ecarts de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	23 361	10 109
	14,36	14,79
Résultat de l'exercice	28 043	13 253
	17,24	19,39
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL(I)	52 405	24 361
	32,21	35,64
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL(II)		
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL (III)		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
. Emprunts	36 709	
. Découverts, concours bancaires	22,56	
Emprunts et dettes financières diverses		
. Divers	6 277	1 046
. Associés	3,86	1,53
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours		12 388
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 392	13 982
Dettes fiscales et sociales		
. Personnel	4 934	1 571
. Organismes sociaux	3,03	2,30
. Etat, impôts sur les bénéfices	6 682	3 538
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	4,11	5,18
. Etat, obligations cautionnées	5 375	2 379
. Autres impôts, taxes et assimilés	3,30	3,48
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 470	5 394
Autres dettes	0,90	7,89
Instruments financiers à terme	624	757
Produits constatés d'avance	0,38	1,11
TOTAL(IV)	43 825	2 936
	26,94	4,30
TOTAL(IV)	110 288	43 992
	67,79	64,36
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif (V)		
TOTAL PASSIF (I à V)	162 693	68 353
	100,00	100,00

A.N.T COUVERTURE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 3

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 18/10/2023

COMPTE DE RÉSULTAT			Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)		%	
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%		
Ventes de marchandises										
Production vendue biens										
Production vendue services	604 689		604 689	100,00	327 766	100,00	276 923		84,49	
Chiffres d'Affaires Nets	604 689		604 689	100,00	327 766	100,00	276 923		84,49	
Production stockée										
Production immobilisée										
Subventions d'exploitation										
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges										
Autres produits			202	0,03	40	0,01	162		405,00	
Total des produits d'exploitation (I)			604 892	100,03	327 806	100,01	277 086		84,53	
Achats de marchandises (y compris droits de douane)										
Variation de stock (marchandises)										
Achats de matières premières et autres approvisionnements										
Variation de stock (matières premières et autres approv.)										
Autres achats et charges externes			479 106	79,23	260 953	79,62	218 153		83,60	
Impôts, taxes et versements assimilés			2 455	0,41	1 552	0,47	903		58,18	
Salaires et traitements			69 601	11,51	38 686	11,80	30 915		79,91	
Charges sociales			16 712	2,76	10 516	3,21	6 196		58,92	
Dotations aux amortissements sur immobilisations			481	0,08	239	0,07	242		101,26	
Dotations aux provisions sur immobilisations										
Dotations aux provisions sur actif circulant										
Dotations aux provisions pour risques et charges										
Autres charges			6	0,00	4	0,00	2		50,00	
Total des charges d'exploitation (II)			568 362	93,99	311 949	95,17	256 413		82,20	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			36 530	6,04	15 857	4,84	20 673		130,37	
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun										
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)										
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)										
Produits financiers de participations										
Produits des autres valeurs mobilières et créances										
Autres intérêts et produits assimilés										
Reprises sur provisions et transferts de charges										
Différences positives de change										
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement										
Total des produits financiers (V)										
Dotations financières aux amortissements et provisions										
Intérêts et charges assimilées			697	0,12			697		N/S	
Différences négatives de change										
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements										
Total des charges financières (VI)			697	0,12			697		N/S	
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			-697	-0,11			-697		N/S	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			35 833	5,93	15 857	4,84	19 976		125,98	

Certifies Conforme à l'original

FITOUSSIX

A.N.T COUVERTURE

COMPTE DE RÉSULTAT

page 4

Période du 01/01/2022 au 31/12/2022

Présenté en Euros

Edité le 18/10/2023

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2022 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2021 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	2 415	0,40	225	0,07	2 190	973,33
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)	2 415	0,40	225	0,07	2 190	973,33
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-2 415	-0,39	-225	-0,06	-2 190	-973,32
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	5 375	0,89	2 379	0,73	2 996	125,94
Total des Produits (I+III+V+VII)	604 892	100,03	327 806	100,01	277 086	84,53
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	576 848	95,40	314 553	95,97	262 295	83,39
RÉSULTAT NET	28 043	4,64	13 253	4,04	14 790	111,60
	<i>Bénéfice</i>		<i>Bénéfice</i>			
Dont Crédit-bail mobilier	15 262	2,52			15 262	N/S
Dont Crédit-bail immobilier						

Certifies Conforme à l'original



A.N.T COUVERTURE
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 18 RUE FRANCE BLOCH SERAZIN

93150 LE BLANC-MESNIL
R.C.S : 882 781 297

Rapport de gestion sur les opérations
de l'exercice clos le 31/12/2022

IOAN-SAMUIEL ANTON, associé unique et gérant de la société A.N.T COUVERTURE, soussigne, en vue de l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, avoir établi le présent rapport de gestion sur la situation et l'activité de la Société durant l'exercice écoulé.

L'annexe aux comptes annuels comporte toutes explications complémentaires.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de **604 689,49** Euros contre **327 766,02** Euros au titre de l'exercice précédent.

Nos charges d'exploitation se sont élevées globalement à **568 361,51** Euros pour l'exercice, contre **311 948,95** Euros pour l'exercice précédent.

Compte tenu de la structure de nos activités, les postes de charges les plus importants sont les suivants :

- Les autres achats et charges externes ressortent à **479 106,27** Euros au 31/12/2022 contre **260 953,10** Euros pour l'exercice précédent.
- Les impôts et taxes ressortent à **2 455,31** Euros au 31/12/2022 contre **1 551,77** Euros pour l'exercice précédent.
- Les salaires et traitements ressortent à **69 600,60** Euros au 31/12/2022 contre **38 685,94** Euros pour l'exercice précédent, et les charges sociales correspondantes à **16 711,89** Euros au 31/12/2022 et **10 515,50** Euros pour l'exercice précédent.
- Les dotations aux amortissements et provisions, quant à elles, ressortent à **481,22** Euros au 31/12/2022 contre **238,61** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat financier de l'exercice s'élève à **-696,59** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.

Enfin, le résultat exceptionnel s'établit à **-2 415,00** Euros au 31/12/2022, contre **-225,00** Euros au titre de l'exercice précédent.

En conséquence, et après déduction de toutes charges, impôts, et amortissements, notre résultat net se solde par un bénéfice de **28 043,49** Euros contre un bénéfice de **13 252,84** Euros au titre du précédent exercice.

Nous ne voyons pas d'autres éléments importants à vous communiquer au titre de l'exercice écoulé.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS ET AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous présentons les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ainsi que l'évolution de leurs principaux postes par rapport à l'exercice précédent.

Certifies Conforme à l'original



Bilan :

A l'actif:

- Les valeurs immobilisées brutes sont de **5 509,83** Euros, les amortissements et provisions correspondants de **898,79** Euros, soit un montant net de **4 611,04** Euros contre un montant net pour l'exercice précédent de **4 298,26** Euros.
- Les stocks et en-cours de production nets ressortent à **0** Euros, contre **0** Euros pour l'exercice précédent.
- Les créances et disponibilités nettes sont de **158 081,62** Euros, contre **64 054,68** Euros pour l'exercice précédent.

Au passif:

- Les capitaux propres s'élèvent à **52 404,89** Euros, contre **24 361,40** Euros pour l'exercice antérieur.
- Les emprunts et dettes ressortent à **110 287,77** Euros contre **43 991,54** Euros l'année précédente.

Compte de résultat :

Les produits d'exploitation ressortent à **604 891,59** Euros au 31/12/2022, contre **327 805,79** Euros pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation s'établit à **36 530,08** Euros, contre **15 856,84** Euros au titre de l'exercice précédent.

Par ailleurs, une comparaison plus détaillée des charges figure au paragraphe "Activité de la Société".

Résultats - Affectation :

L'exercice clos le **31/12/2022** fait ressortir un **bénéfice** de **28 043,49** Euros. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **23 361,40** Euros. Le résultat à affecter ressort ainsi à **51 404,89** Euros. Nous vous proposons d'affecter ce résultat de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 51 404,89 Euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

Il convient de vous informer qu'à compter du 1er janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire, et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu. Les personnes et revenus concernés par ce nouveau prélèvement sont précisés.

De plus, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

TABLEAU DES RESULTATS

Certifies Conforme à l'original



Nous espérons que les résolutions qui vous sont proposées recevront votre agrément et que vous voudrez bien donner quitus de sa gestion à votre gérant, pour l'exercice écoulé.

Fait à LE BLANC-MESNIL
Le 15/06/2023

Le Président



Certifies Conforme à l'original

A.N.T COUVERTURE
S.A.S.U. au capital de 1 000,00 Euros
Siège social : 18 RUE FRANCE BLOCH SERAZIN

93150 LE BLANC-MESNIL
R.C.S : 882 781 297

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE
ORDINAIRE ANNUELLE DU 30/06/2023

Le 30/06/2023,
à 18H,

Monsieur IOAN-SAMUIEL ANTON, associé unique de la société **A.N.T COUVERTURE**, s'est présenté à l'Assemblée Générale Ordinaire, au siège social, sur convocation du Président.

Il est établi une feuille de présence signée par l'associé unique présent.

Monsieur IOAN-SAMUIEL ANTON , préside la séance en qualité de **PRESIDENT**

Le Président constate que l'associé présent remplit les conditions de quorum et de majorité déterminés dans les statuts.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- le justificatif de la convocation régulière de l'associé unique ;
- la feuille de présence;
- le rapport de gestion du Conseil d'administration ;
- l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 ;
- le texte des questions écrites adressées par l'associé unique dans les conditions légales ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés à l'associé unique ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'Assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration sur l'activité de la société et sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2022,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31/12/2022, et quitus aux administrateurs,
- Affectation des résultats,
- Questions diverses.

Le Président donne lecture :

- du rapport de gestion du conseil d'administration,

Certifies Conforme à l'original



Le Président ouvre la discussion.

Le Président répond d'abord aux questions écrites de l'associé unique.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

Décision n° 1

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Président sur l'activité de la société et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 lesquels font apparaître **un bénéfice de 28 043,49 Euros**.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne quitus entier et sans réserve au Président de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

En conséquence, l'Assemblée Générale donne aux dirigeants quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice écoulé.

Décision n° 2

Résultat – Affectation

L'associé unique entérine les comptes de l'exercice clos le **31/12/2022** faisant ressortir **un bénéfice de 28 043,49 Euros**. A ce résultat s'ajoute le report à nouveau antérieur à hauteur de **23 361,40 Euros**. Le résultat à affecter ressort ainsi à **51 404,89 Euros**.

L'associé unique décide d'affecter le résultat de **51 404,89 Euros**, de la façon suivante :

- A la réserve légale, pour un montant de 100,00 Euros
- Au report à nouveau pour un montant de 51 404,89 Euros

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices (art. 243 Bis du code général des impôts).

Décision n° 3

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision n° 4

L'associé unique confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'associé unique.

Le Président

Certifies Conforme à l'original



ETATS FINANCIERS DU 01/01/2022 AU 31/12/2022

Règles et Méthodes Comptables

(code du commerce articles 9 et 11 – Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 – articles 7, 21, 24, début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire/dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

- Installations techniques : 5 ans
- Matériel et Outillage Industriels : 5 ans
- Installations Générales : 10 ans
- Mobilier : 4 ans
- Matériel de bureau et Informatique : 3 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode (premier entré, premier sorti) / du coût unitaire moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks/ sont éventuellement inclus.

Certifies Conforme à l'original



Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

e) Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Ecart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Certifies Conforme à l'original

